

365 jours!

C'est long et c'est court !... c'est long quand, à travers les nuages amoncelés, on essaye de prévoir les tempêtes qui risquent de nous emporter...

Janvier 1949, des impôts écrasants venaient de s'abattre sur nos épaules, l'atmosphère internationale était lourde d'émanations nocives...

Janvier 1950, le pressoir fiscal nous écrase davantage que l'an dernier, l'horizon ne s'est pas éclairci au-delà de nos frontières mais il semble que les nuées volcaniques, qui s'amoncellent chez nous, soient plus menaçantes encore que l'orage qui gronde au lointain.

Les mois, les années, les siècles passent... l'Histoire se renouvelle !... « Un vent de Fronde s'est levé ce matin », disait-on au 17^e siècle... c'est le même vent de Fronde qui menace de souffler à nouveau, au 20^e, sur la terre de France.

365 jours !... Que nous réserve ce nouveau cycle, commencé depuis une semaine ?... c'est encore le secret de demain !... Mais souhaitons qu'il nous apporte, enfin, la lumière de la Paix ! de la Liberté ! et de la Prospérité !

« Nevers-Dimanche »

Direction des Services Techniques à MOIRY (Nièvre) DIRECTEUR-GÉRANT : ANT-EMILE DESROCHES

NEVERS-DIMANCHE

LE PLUS LU SABORDE du 16 JUIN 1940 A LA LIBÉRATION FONDÉ EN MARS 1938

PUBLIE 2 ÉDITIONS POUR LA NIÈVRE

13^e ANNÉE 7 JANVIER 1950 Abonnement : UN AN, 150 francs

A bâtons rompus...

Gallo captat... paçarat ! (Le Coq chante... il payera !) ...C'était ce qu'avait coutume de dire Mazarin, quand il pressurait le peuple...

Qu'ils passent les milliards de la Loterie Nationale ? « Nous ne sommes pas curieux, mais nous voudrions savoir... »

drions savoir où passent les milliards que doit laisser la Loterie Nationale ? Car, enfin, elle doit bien laisser des bénéfices et il serait intéressant que l'on nous dise ce que deviennent ces fonds prélevés perpétuellement sur le pouvoir d'achat des citoyens.

Puisqu'elle est « Nationale », ses recettes et ses dépenses doivent bien figurer à un chapitre quelconque de la comptabilité publique ?

Espérons — sans trop y croire — qu'une voix autorisée nous documentera à ce sujet !

12-13-14-15 Janvier, CONCOURS AGRICOLE de Nevers

Ce concours qui est l'une des plus imposantes manifestations régionales de l'année, est assuré, cette année encore, d'un magistral succès. Aussi, cette semaine, verrons-nous une foule considérable animer nos rues et redonner au commerce un important courant d'activité.

ouverture au public — Samedi et Dimanche, exposition générale de 8 h. à 17 h. Pendant la durée du Concours, exposition et démonstration de matériel agricole et d'outillages divers.

Memento Nivernais

TOUT CE QUI VA SE DÉROULER DANS LA NIÈVRE : BALS, FÊTES, SPORTS, MANIFESTATIONS DIVERSES

EN QUELQUES LIGNES

L'Amicale des Maquisards et Résistants de la Région de Cosne a décidé son affiliation à la Fédération des A.C. de l'U.F.A.C. La loi sur les Emplois Réservés (pour les mutilés et anciens combattants) est prorogée jusqu'au 27 avril.

DEMAIN DIMANCHE

8 janv. à 15 h., Bourse du Travail à Nevers, Fête des enfants espagnols. 8 janv. à 13 h. 30, mairie de Clamecy, assemblée générale des Retraités des chemins de fer.

CETTE SEMAINE

10 janvier, clôture de la révision des listes électorales. Lundi, au Palace, à Nevers, gala de boxe.

AUJOURD'HUI SAMEDI

7 janv. à 21 h. aux Salons Vauban à Nevers, soirée dansante de l'Union des Sous-officiers. 7 janv. à Nevers, examen d'arbitres et de chronométreurs en basket-ball.

PROCHAINEMENT

22 janv. hôtel de la Poste à St-Saulge, bal de la Société Sportive. 15 janv. à Alluy, séance théâtrale par les anciens élèves de l'école.

ETABLISSEMENTS

Decelle et Fils NEVERS Téléphone 4-35 DISTRIBUTEURS SIMCA, HOTCHKISS, FARGO-CHRYSLER, WILLYS-OVERLAND

Petite histoire imagée

Imaginez une cage de fer dont toutes les issues sont gardées par des chefs de Partis, seuls maîtres des destinées du pays.

La jeune République se mit à rire et, d'une pirouette, se trouva face au grand nez qui préside le R.P.F. et qui montait la garde devant la dernière issue : « Et toi qui comme moi chancelles devant l'impossibilité de briser ces fers que tu as commencés à forger de tes mains, ne vois-tu pas que j'étoiffe dans cette cage... quand me délivreras-tu ? »

Tu es bien petite, je crains que le jour où nous te délivrerons soit celui de ton trépas, car tu n'es pas née viable.

Furieuse, la petite République n'eut plus qu'une ressource, celle de se hisser au-dessus de ces gardiens, inopérants et incapables de la protéger, et de tendre ses bras gracieux vers sa mère Marianne et ses vieux grands-pères de la 3^e qui, d'un mot et d'un sourire, lui rendirent l'espoir et le courage d'attendre l'heure de l'indépendance et de la liberté.

Alors, consolée, la mignonne 4^e secoua le bloc polycéphale et s'écria en battant des mains : « Vive la France ! Vive la République une et indivisible ! Vive la nouvelle année qui m'apportera la joie de vivre en paix et en toute liberté ! »

— Hélas ! que faire avec un Bidault, si ce n'est attendre un autre homme capable de faire mouvoir ce bloc sans qu'il t'écrase !

Suffoquée, la petite les regarda avec défiance et courut vers la grosse tête gardant la 3^e porte et représentant le P.C. : « Pourquoi, vous qui n'avez grandi que depuis ma naissance, hésitez-vous à me tirer de ces grilles où je risque d'être broyée ? »

— L'heure H n'a pas sonné, mon

MANQUE DE LOGIQUE Gouvernementale

En rendant la liberté du sucre, le prix passa de 95 à 105 francs... alors que les « betteraviers » réclamaient que le prix en soit fixé à 150 francs le kilo.

Mais savez-vous pourquoi ces prétentions des betteraviers ? Simple, parce qu'un décret autorise, en cas de surproduction, la vente des betteraves aux distillateurs, sur le même prix de base que celui du sucre, pour la transformation en alcool.

Or, à l'heure actuelle, comme il est 3 fois moins onéreux de construire une distillerie qu'une raffinerie de sucre, la plus grosse partie de la production betteravière passe en alcool ; c'est ainsi, qu'alors que la France produit 1 1/2 tonne de sucre par un hectolitre d'alcool, les autres pays en produisent de 5 à 6 tonnes.

Mais, direz-vous, on a qu'à exporter notre alcool pour importer du sucre ! Malheureusement personne n'en veut, en raison de son prix élevé, car l'alcool français revient à 85 francs le litre alors qu'on nous l'offre à 30 et 40 francs. Ce qui fait que si nous regorgeons d'alcool invendable, nous ne tarderons pas à manquer de sucre... à moins de le payer à un tarif inabordable.

Cependant, d'après certaines statistiques, le français consomme 23 kilos de sucre pendant que l'anglais, ou l'américain, en consomme 50 et l'australien 58. Il n'y a donc pas exagération de consommation, mais manque de logique gouvernementale.

UNE MONTRE DE QUALITÉ S'ACHÈTE CHEZ R. TOUREN Maison PERRIN 40 rue La-Fayette - NEVERS - Tél. 11.53

Carte du Combattant 39-45

Les modalités d'attribution de la Carte du Combattant 39-45 aux Anciens Combattants, Résistants, Déportés, Internés et Prisonniers, viennent d'être définitivement fixées.

FINI LA COMÉDIE ! Ces Messieurs ont voté les impôts

31 Décembre — Les députés, s'étant réunis suivant les régions « baïlle-bec, maladie du ver rouge, du fer fourré », ne peuvent reculer le budget. Par 2 fois ils accordent la confiance au Gouvernement. Désormais la partie semble jouée.

1 Janvier — Jour de l'An, les vœux s'échangent, les messages courent les ondes. Les potentats se félicitent mutuellement de leur action, même quand elle fait le malheur des peuples.

2 Janvier — Continuant sa méthode de pression sur l'Assemblée, Georges Bidault fait adopter l'ensemble de la Loi de Finances avec trois nouveaux débris impliquant la confiance.

6 Janvier — Les impôts étant votés, la valse des milliards recommence, nos ministres se balladent à travers le monde... Paye, Paysan ! L'Angleterre reconnaît Mao Tsé Toung. Nouvelle crise ministérielle en Grèce.

Le Film des Evénements en 7 tableaux..

3 Janvier — Mao Tsé Toung sous couvert de demande de crédits, est allé rendre ses comptes à ses maîtres de Moscou. Pendant ce temps, les Russes surexcitent les boches contre les Occidentaux. 4 Janvier — Le Gouvernement engage devant le Parlement la bataille des Conventions Collectives dont la signature préalable commande le retour à la liberté des salaires.

SPORTS DU DIMANCHE

8 janv. à Cosne, Cross cyclo-pédestre de l'Union Cosnoise. 8 janv. à Imphy, Championnats de la Nièvre de Cross. Salle Lebeuf à Nevers, en basket, U.S.N. féminin contre A.S. Montferrandaise.

LE COIN DU VÉTÉRINAIRE

Maladies des Poussins Rouge des Dindonneaux

Au moment où l'élevage des poussins va bientôt commencer, au moment où leur fragilité et leur manque de résistance va les rendre particulièrement sensibles aux infections, il a paru utile de consacrer une causerie à cet élevage toujours délicat, parfois décevant lorsque les précautions élémentaires ont été négligées ou prises tardivement.

RACHITISME — Le rachitisme, méconnu en général, ne tue pas mais compromet l'élevage du fait que les poussins restent petits, maigres, chétifs, réceptifs aux maladies. Leur développement est lent et leur valeur faible ou nulle.

La cause de ces troubles provient d'une nourriture mal équilibrée, sinon en quantité du moins en qualité et d'un manque d'assimilation des sels de chaux. Une nourriture variée et riche, surtout en aliments frais (salades, orties etc.), beaucoup de liberté, de grand air, de soleil et l'adjonction de vitamines de croissance aux rations amèneront une guérison rapide.

ENTÉRITE MICROBIENNE — La plus meurtrière de toutes les maladies d'élevage, l'entérite cause des pertes énormes, d'autant plus grandes proportionnellement que l'élevage est plus important. Le poussin, âgé de quelques jours, se met en boule dans un coin, recroquevillé sur lui-même, les plumes hérissées, évacuant des matières liquides et jaunâtres. Ces déjections répandues sur le sol contamineront les denrées alimentaires qui infecteront les autres poussins et bientôt, de proche en proche, tout l'élevage.

La stérilisation des grains empêchera l'infection du tube digestif, guérira les malades légers et protégera le reste de l'élevage. Mais le choix de l'antiseptique est délicat car il ne doit être ni irritant, ni caustique, ni toxique. La chimie moderne produit un certain nombre de produits réalisant ces conditions ; il suffit de les incorporer soit à l'eau de boisson, soit à la nourriture, pour voir disparaître aussitôt les accidents.

Certains éleveurs professionnels, dont l'élevage a été jadis complètement

Pour avoir une basse-cour prospère, réussit votre élevage et le préserver de la grippe des maladies, Employez les PRODUITS VÉTÉRINAIRES SADO

DERNIÈRES

NOUVELLES

Élections contestées

Concours Agricole et Semaine Commerciale

l'Émeraude

LE BAISER QUI TUE

DRAME RÉALISTE DE L'EXISTENCE
SPÉCIALEMENT ÉCRIT POUR NOS LECTEURS
PAR LAUDIAE

(Ce Roman, TOTALEMENT INÉDIT, ne se trouve pas en Librairie)

CHAPITRE PREMIER SUITE 4
LE CRIME DE LA VARENNE-ST-HILAIRE

Sa décision prise la jeune femme réunit rapidement les quelques hardes et objets personnels qu'elle possédait, les mit dans une serviette de toilette et attendit la nuit pour quitter sa chambre comme chaque soir, afin d'accomplir son triste métier sous la surveillance de son souteur...

Dissemblant son paquet sous son manteau, Valentine passa rapidement devant le guichet sans attirer l'attention du veilleur, mais, au lieu de se diriger vers le lieu du rendez-vous, elle prit le chemin conduisant vers le faubourg Saint-Antoine afin d'y trouver une chambre où elle pourrait passer la nuit et se trouver sur place le lendemain pour faire les achats qu'elle voulait porter à la nourrice en allant embrasser son enfant avant son départ.

Après s'être fait inscrire sur le registre de l'hôtel sous son véritable nom, elle passa une nuit calme et reposante comme cela ne lui était pas arrivé depuis longtemps; elle fit très rapidement ses emplettes et partit pour Chenevières, où elle parvint vers midi, et trouva sa chérie en parfaite santé, jouant sur un gros tapis de paille avec un jeune chien qui la couvrait de caresses.

— Comme c'est gentil à vous, Madame Valentine, de venir nous surprendre juste au moment du dîner; nous allons donc pouvoir causer longuement tout en mangeant cet excellent hère que mon genre a tué avant-hier, et je suis sûre que vous aurez plaisir de voir notre petite Vivette manger avec appétit sa crème d'orge et son œuf mollet.

Ce fut donc sur les genoux de sa mère qu'Yvette prit son déjeuner tout en jouant avec le petit chien à qui elle distribuait pas mal de bonnes choses que sa nourrice lui passait pour qu'elle les lui donne; cette journée fut pour Valentine la seule dont elle pouvait jouir depuis longtemps auprès de son enfant. Mais, hélas! une journée passa vite et, quand vint la nuit, elle dut quitter sa chère petite en se demandant pour combien de temps, pensant heureusement qu'elle était chez une brave femme qui la soignait et l'aimait comme si elle était à elle. Mais ce fut malgré tout le cœur bien gros qu'elle prit congé de la fermière, non sans lui avoir recommandé de ne confier la petite à personne, même si on venait la chercher en son nom.

— Soyez sans crainte lui répondit la nourrice, la petite n'est jamais confiée à personne, sauf à ma fille qui veille sur elle comme sur la prunelle de ses yeux, car elle adore les enfants et Yvette en particulier; aussi vous pouvez être tranquille à son sujet.

— Je vous remercie de tout cœur, dit Valentine; comme je vous l'ai dit, je quitte Paris ce soir même; dès que je serais fixée sur mon nouveau lieu de résidence, je vous écrirais pour vous donner mon adresse et recevoir des nouvelles; en attendant, encore une fois merci.

Puis, après avoir embrassé tendrement son enfant et la brave femme à qui elle l'avait confiée, elle prit à grands pas le chemin la conduisant à la gare afin d'arriver à temps à Paris pour reprendre le train de onze heures qui devait la conduire directement à Rouen où elle espérait trouver un emploi.

Chapitre 2
Les bas-fonds de Paris

Sous un ciel constellé d'étoiles, la Seine défilait son long ruban d'ar-

gent; petit à petit, les bruits de la grande cité s'atténuent, les lumières s'éteignent les unes après les autres et, sur ce qui désert, seule une femme tenant un enfant dans ses bras marche d'un pas saccadé tout en fixant de ses sombres regards le fleuve qui lentement coule à ses pieds; un sanglot vite réprimé sort de sa poitrine pour se perdre dans le calme de la nuit, bientôt elle s'arrête, se penche sur l'enfant endormi et ses lèvres bémises laissent échapper ces paroles de désespoir: « Pauvre petit ange qu'un père misérable conduit à la mort; alors que tout devrait te sourire, tu ne verras plus la lumière du jour, ni le soleil jouant dans les branches, tu n'entendras plus le chant des petits oiseaux, tout est fini pour toi sur cette terre où le malheur l'a fait naître, mais bientôt enseveli au fond des eaux, la petite âme remontera au ciel où tu jouiras de la paix éternelle. Et, baissant tendrement l'enfant endormi, elle reprit sa marche à la mort.

Il est minuit, la jeune femme, persuadée qu'elle est seule, descend sur le bas-port, elle reste là quelques minutes immobile sous l'éclat de la lune, puis brusquement, après un dernier baiser à son enfant, elle s'élança vers le fleuve qui semble l'inviter à s'unir à lui; mais à ce moment précis, une main se pose brusquement sur son épaule, la fixant au sol sans qu'elle puisse s'en dégaîner; affolée, la jeune femme poussa un cri et cherche à fuir, mais l'étreinte se ressera sur elle et doucement la rejette en arrière, tandis qu'une voix douce murmure à son oreille: « Pourquoi vouloir mourir quand on est jeune et jolie? Quel est donc le drame terrible capable de pousser une mère à se tuer avec son enfant? »

— Laissez-moi mourir, pourquoi voulez-vous m'arracher à la mort alors que je n'ai plus ni foyer, ni argent, ni aucun espoir; la mort est mon seul refuge et personne n'a le droit de vouloir m'y soustraire.

— Vous vous trompez, car pour mourir il faut être seule et vous avez un enfant, dit l'homme. Et, désignant la mignonne créature qui dormait confiante dans les bras de sa mère, il reprit: « Non, vous n'avez pas le droit de l'entraîner avec vous dans la mort. »

— Il le faut, car elle n'a plus que moi. C'est justement pour cela qu'il vous faut vivre; alors, venez avec moi, je vais vous conduire chez une amie où vous passerez la nuit tranquille et demain je vous ferai connaître mes projets.

— Où voulez-vous me conduire? — Je vous l'ai dit, chez une amie qui tient un petit meublé à quelque cinq cents mètres de là. — Impossible, car je n'ai pas un sou et je ne pourrais pas payer ma chambre.

— Je le sais, puisque vous me l'avez déjà dit; mais cela n'a aucune importance; nous arrangerons cela plus tard, car pour le moment ce qu'il vous faut c'est du repos; alors, venez.

La jeune femme, quoique très déflante, se laissa néanmoins conduire jusqu'à un petit hôtel de piètre apparence, caché au fond d'une impasse et dont la tenancière, une grosse femme peinturlurée, la regarda de haut en bas, mais l'accueillit aimablement tout de même dès qu'elle en reçut l'ordre de celui qui venait de l'arracher à la mort et en assurait la protection.

(A suivre).
Copyright by « Nevers-Dimanche » and LAUDIAE - Tous droits réservés.
Le Gérant, Ant.-Emile Desvoches.
Imp. « Nevers-Dimanche », à Moiry

Pour avoir des MEUBLES BIEN FAITS AU VIEUX CHÊNE IL FAUT ALLER!
ÉLÉGANTS, SOLIDES ET BEAUX
tels les Meubles Marchand-Bidault
NEVERS 29 Rue Saint-Etienne

AU NÉGUS Lyron 96 rue du Commerce NEVERS
Ses Négus Ses Nougatines SES CHOCOLATS

Faïences d'Art Jean Montagnon A LA PORTE DU CROUX NEVERS

AUX DAMES DE FRANCE NEVERS TOUT CE QUI CONCERNE La Nouveauté L'Ameublement Le Confort

Electricité T.S.F. E. MAERKI 5 Rue du 14-Juillet NEVERS

Toute la Bonneterie AU PRIX de Gros 0 Rue La-Fayette NEVERS

UNE SEULE ADRESSE... CHEZ T. BERGER 8 Rue du Fer Nevers
Le SPÉCIALISTE en CHAUSSURES et VÊTEMENTS de TRAVAIL Gd choix d'Imperméables et Canadiennes

« Je te la prêterai si souvent ».
GONTE de CLAUDETTE
Jeannette a huit ans. Le père est mort depuis trois mois et la fillette est seule avec maman qui a bien du mal à subvenir à leurs besoins; alors Jeannette se dit que maman ne pourra pas, comme les années précédentes lui offrir un beau jouet pour ses étrennes, tandis que, elle, pourra avec les dix sous, qui lui a donnés l'épicière pour lui avoir fait ses commissions quand elle avait la grippe, acheter un beau bouquet de violettes à maman qui aime tant les fleurs et, à cette pensée, Jeannette sourit toute heureuse de la bonne surprise qu'aurait petite mère.

Or, la veille du Jour de l'An, Jeannette ne mit pas ses souliers sous la cheminée pour ne pas peiner sa mère qui, comble de malheur, était tellement fatiguée que la voisine avait dû faire appel au docteur et emmener Jeannette chez elle pour laisser soigner sa maman en toute liberté. Certes la petite avait bien pleuré, mais la voisine l'avait rassurée en lui promettant que le lendemain, maman allant mieux, elle reviendrait avec elle fêter le Jour de l'An.

En effet, dès son réveil, Jeannette eut la permission d'aller embrasser sa mère; serrant son petit bouquet sur son cœur, elle courut jusqu'à la chambre de maman pour le lui offrir... mais quoi, est-ce possible?... là, tout près du lit, dans un berceau blanc, reposait une superbe poupée et, tout à côté, une grosse balle dans un filet...

Devant cette merveille, Jeannette resta interdite, n'osant toucher ni à l'une ni à l'autre dans la peur de les voir s'évanouir à jamais puis, après avoir passé deux ou trois fois ses mains devant ses yeux pour y sécher une larme de joie, elle avança les mains vers la belle poupée, mais à cet instant celle-ci se mit à pleurer, alors Jeannette comprit que cette poupée vivante était la petite sœur qu'elle avait si ardemment désiré et, s'approchant sur la pointe des pieds, elle l'embrassa tendrement puis, passant le filet dans la main mignonne, dit: « Vois chérie ce sera ton premier jouet », puis courant vers sa mère elle enfourna son bras de ses bras et, tout bas en l'embrassant, elle murmura: « Oh maman! maman, quelles belles étrennes, mais sois tranquille, cette belle poupée ne sera pas qu'à moi; je te la prêterai si souvent qu'elle t'aimera autant que moi-même », puis, posant ses violettes sur le lit de sa mère, elle retourna vite vers du bébé qu'elle berçait en chantant.

Le lendemain, il avait rejoint le camp où on attendait son retour pour prendre le départ car il fallait faire vite en raison de l'état de santé de la captive qui perdait chaque jour un peu de ses forces en dépit des soins que lui donnait la vieille sorcière, en cachette de Karpolino, car elle redoutait la colère des Dieux dans le cas où la captive succomberait avant le châtimeur.

(A suivre).

RIEN DE PLUS BEAU QU'UNE Fourrure BONNEREAU SAUJOT 29 rue La-Fayette, Nevers

A. COUTANSON 17 Rue de la Préfecture Tél. 5-21 NEVERS
ÉLECTRICITÉ, T.S.F TOUTES INSTALLATIONS Force et Lumière Radiateurs et tous Appareils

POUR OBTENIR DES VERRES à VOTRE VUE Clairvue OPTICIEN 54 Rue du Commerce NEVERS
Le plus Grand Choix de Montures à Tous les Prix

Des FRUITS appréciés... UNE PRODUCTION ASSURÉE SUR ARBRES DE QUALITÉ chez E. Chevalier 1 Rue de Mouësse - NEVERS - Téléphone 4-22

Mouvement Commercial DANS LA NIÈVRE

1re PUBLICATION
— A Guérigny, M. Aubard a acquis le Café de la Marine, rue de la Fontaine
— M. Bardeau, de Bêard, a acquis l'épicerie-tabac Soulias, Grande-Rue à Guérigny.
— M. Turpin, de St-Père, a acquis la boulangerie Leterreur, rue de Bourgogne à Cercy.
— M. Jouan, de Migny par Varzy, a acquis un café sis 15 rue du 14-Juillet à Nevers.
— A Nevers, M. Prudhomme a acquis le Bar des Routiers, 2 rue de Nièvre.
— M. Andris, de Corvol-l'Orgueilleux a acquis le Café-Bar, 60 rue Ste-Valérie à Nevers.
— La Société Sovamia à Nevers a fusionné avec les Etabl. Jacquin, à Coulanges, dont le capital se trouve ainsi porté à 4.780.000 francs.
— A Nevers, des cessions de parts se sont produites dans la Soc. Gaume et Japhet, dont le capital se trouve porté, par ailleurs, à 675 mille francs.
— A Fourchambault, la Soc. Le Bâtiment Moderne et la Préfabrication devient l'Entreprise Morini et son capital est porté à 1 million 250.
— Les Etabl. Hennequin Père et Fils, à Villiers-sur-Yonne par Clamecy, ont porté leur capital à 2 millions 800.
— Mlle Ida Paduzzi, de Neuilly-sur-Seine, a acquis le salon Modern-Coiffure, Bd de la République à Cosne.
— A St-Laurent, la Soc. Girardin et Mulot a été dissoute par décision des associés.
— Les Carrières Réunies de la Nièvre à Suilly-la-Tour, ont porté leur capital à 1800 mille francs.
— M. Nogret, de Paris, a acquis un salon de coiffure sis à St-Amand-en-Puisaye, appartenant à Mme Foucher, de Cours, et géré jusqu'au 31 déc. par Mme Bradu.
— L'entreprise de Bataage électrique, à Donzy, a porté son capital à 280 mille francs.
— La Soc. Edouard Courpied et Fils, Bd de la République à Nevers, a porté son capital à 1644 mille francs.
— A Nevers, M. Fella a confié à Mme Costa, d'Alfortville, la gérance d'un magasin de tissus-bonneterie, sis rue de Loire, et précédemment confiée à M. Guénine.
— La Soc. des Chaussures Succès (1 succursale à Nevers) a porté son capital à 20 millions.
— Les Ateliers Nivernais de Décoration et d'Ameublement, rue de Nièvre à Nevers, ont porté leur capital à 1 million.
— A Varzy, s'est constituée la Société Radio-Daniel au capital de 50 mille francs. Gérant, M. Jules Daniel.
— A Entrains, M. Aubry reste seul propriétaire d'un garage sis rue du Chapeau-Rouge.
— Les Ets. Geneste et Suchet, à La Charité, ont porté leur capital à 2 millions 500 mille fr.
— A Châtillon, s'est constituée la Société d'épicerie en gros Delavaud et Co au capital de 5 millions. Gérants, MM. Delavaud et Baron.
Ne gardez pas ce journal dans votre poche, passez-le à vos amis.

2e PUBLICATION
ETABLISSEMENTS GROS 29, Avenue de la Gare, NEVERS
Suivant acte s.s.p. du 16-12-1949, enregistré à Nevers le 17-12-1949 F° 80, C° 20, Mme Blanche LAUBUSSIERE épouse de M. Claude MARTINET à Nevers, 98 Rue des Récollets a vendu à M. Maurice VILLEAU, à Nevers, 8 Rue Miran-gren, un fonds de commerce de Mercerie-bonneterie, vente de pantoufles et sandales exploité à Nevers, Place Mossé n° 10, sous le nom de « Bonneterie Troyenne ». B.O.V. du 31-12-1949. Opposition à domicile élu dans les 10 jours de la présente insertion au siège des Etablissements GROS, 29 Avenue de la Gare, Nevers.
Pour 2e insertion. Signé: VILLEAU

— A Moulins-Engilbert, M. Camille Perraudin a pris en gérance libre le garage de ses parents, sis rue du Ct-Blin.
— M. Souillat a acquis le café Mathieu 8 rue de Nièvre à Nevers.
— A Decize, M. Marcellet a acquis la pharmacie Carré.
— M. Étienne, de Marilly-sur-Till (Côte d'Or) a acquis la boulangerie Guerinbault, rue de la Monnaie à Clamecy.
— A Chailly, la Société Parisienne de Transport de Combustibles Liquides a porté son capital à 6 millions.
— La Soc. Dumas et Colinot, à Nevers, porte son capital à 4 millions.
— M. Galmat a acquis le garage Garnier à St-Saulge.
— M. Vacher, de Châtillon-en-Bazois a acquis la boucherie Viturat à Charrin.
— M. Lacroix, de Coulanges-Nevers, a acquis la boucherie Chiron à St-Parize-le-Châtel.
— A Châteaun-Chinon, Mme Guyollet a acquis un fonds de photographie sis Boulevard de la République.
— M. Deprat, d'Ércuis (Oise) a acquis l'épicerie-buvette Sirod à Tintury.
— Des modifications de parts, d'objet et de gérance se sont produites dans la Soc. Artédoc, rue des Ouches à Nevers, qui devient la société M.A.L.B.A.
— A Cercy, la Soc. Forestière du Bazois a été dissoute.
— La Soc. Poinet et Desforges, à St-Léger des Vignes, a porté son capital à neuf cent mille francs.
— M. Nottin, de Montargis, a acquis le Café du Commerce à La Charité.
— M. Voilleau a acquis la Bonneterie Troyenne, place Mossé à Nevers.
— M. Dalezio a acquis les éléments incorporels de la cordonnerie Daniel, rue République à La Charité.
— Les Ets. Gousson Frères, Bd Victor-Hugo à Nevers, ont porté leur capital à 2.400.000 francs.
— A Donzy, la Soc. Française du Tonnel de Bois a porté son capital à 850 mille francs.
— Le capital des Ets. Lambiotte à Premery est porté à 231 millions 400.
— A Cosne, M. Ponchon a acquis Mon Tailleur, rue Anatole-France.
— La Soc. G. Clouet, à Cosne, a porté son capital à 600 mille francs.
— A Garchy, M. Quenault a acquis la boulangerie Simon-Mercier.
— Mme Morant, de St-Denis (Seine) a acquis le café-hôtel Le Nivernais à Neuville-sur-Loire.

LA BOURSE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE (- COURS DU MERCREDI -)

Table with columns for ACTIONS, COURS PRÉCÉDENT, DERNIER COURS, and VALEURS DIVERSES. Includes data for various banks, utilities, and international exchange rates.

la Louve aux Yeux Verts ROMAN DRAMATIQUE PAR LAUDIAE

CHAPITRE 6 SUITE 47

Le dernier calvaire
Don Pablo prit les photographies c'était d'abord Lucia à l'âge de deux ans tenant son chien par le collier, puis une fillette de huit ans aux cheveux bouclés d'un noir de jais, avec de grands yeux rieurs, ensuite au moment de sa première communion, charmante dans sa toilette de mousseline, et enfin à 18 ans, belle jeune fille au véritable type espagnol, finalement à 25 ans, dans le plein épanouissement de sa beauté de femme mais n'ayant rien de commun avec Lucia, sa fiancée.
La dernière photo en date la représentait appuyée sur le bras de cette autre Lucia, celle de Don Pablo, celle que la morte appelait son amie Rollande, celle que Turpin accusait de tous les crimes, de toutes les trahisons, celle qui lui fut ravie dans la nuit précédant son union.

Mon Dieu, est-ce possible murmura le pauvre homme, les traits contractés par la douleur et l'épouvante, non, non, cela ne se peut pas... et pourtant!... et ses regards se fixèrent de nouveau sur les documents révélateurs, mais un coup discret, frappé à la porte, l'arracha à sa contemplation et ses yeux se fixèrent avec effroi sur Carlos dont la physionomie trahissait l'horrible révélation; aussi ce fut la mort dans l'âme qu'il rendit compte de sa mission à celui qui, hélas, devait se rendre à l'évidence car les faits étaient là, implacables dans leur réalité, mais la porte venait de s'ouvrir et de livrer passage à Turpin qui, malgré la vigilance de ses gardiens, était entré sans être vu et qui, les bras croisés sur la poitrine, dit à Pablo: « Je suis en avance de dix minutes sur l'horaire, veuillez m'en excuser et me

faire arrêter selon votre désir mais soyez certain que celle que vous faites rechercher subira son destin jusqu'au bout et, comme son aïeul, finira sur le bûcher...
— Trois millions si vous la faites libérer, coupa don Pablo.
— Ni trois, ni dix, ni cent, rien au monde ne peut la sauver car les dieux en ont ainsi décidé; son heure est venue, elle mourra brûlée vive.
— Je vais vous faire arrêter Turpin, il vous laudra bien alors dire où vous complices la retiennent.
— Je vous l'ai dit, ni vos menaces, ni vos millions ne peuvent la soustraire au châtimeur; s'il vous plaît de vous déshonorer en avançant de vous épouser une gourgandine et une meurtrière, sous le nom d'une morte, libre à vous, je ne suis pas ici pour vous rappeler au

respect de votre nom ni à ce que vous devez à vos ancêtres, mais sa-chez que quoi que vous fassiez vous ne la sauverez pas et que vous êtes sa dernière victime...
Puis, après s'être incliné devant don Pablo, il franchit la porte en disant: « Adieu, Messieurs, Turpin est mort et Frédo a terminé sa mission ».
Le lendemain, il avait rejoint le camp où on attendait son retour pour prendre le départ car il fallait faire vite en raison de l'état de santé de la captive qui perdait chaque jour un peu de ses forces en dépit des soins que lui donnait la vieille sorcière, en cachette de Karpolino, car elle redoutait la colère des Dieux dans le cas où la captive succomberait avant le châtimeur.

(A suivre).

COMMENTAIRE
Léger repli sur l'or, les devises et quelques valeurs; toujours la fièvre sur le reste du marché.